

sa haute autorité. Il la conseillait beaucoup et l'imposait même comme pénitence à ceux qui n'en avaient pas l'habitude. Le saint Docteur exhorte en particulier les parents et les confesseurs à veiller soigneusement à ce que les *enfants* soient fidèles à réciter chaque jour les trois *Je vous salue, Marie*, le matin et le soir. Ou plutôt, à l'exemple de saint Léonard, il les recommande instamment à tous, « aux dévôts et aux pécheurs, » aux hommes et aux femmes, et aux jeunes gens et aux jeunes filles. Les personnes consacrées à Dieu en retirent elles-mêmes de précieux fruits de salut. Aussi, dans certains pays, cette pratique est-elle adoptée par la généralité des fidèles.

De nombreux exemples qu'on pourra lire dans un petit livre intitulé : *Trois grands moyens de salut et de sanctification* (1), montrent combien les trois *Ave Maria* sont agréables à la divine Mère et quelles grâces particulières ils attirent, pendant la vie et à l'heure de la mort, à ceux qui ne les omettent jamais un seul jour.

Enfin, par un bref du 8 février 1900, le Souverain Pontife, Léon XIII, a sanctionné cette pieuse coutume en accordant à perpétuité, sur la demande d'un Frère Mineur Capucin, une indulgence de 200 jours, applicable aux âmes du Purgatoire, en faveur de tous ceux qui réciteraient les trois *Ave Maria*, le matin et le soir, avec l'invocation recommandée par saint Alphonse : « *Mater mea, libera me hodie a peccato mortali* ; » ou en français : « Marie, ma bonne Mère, préservez-moi aujourd'hui du péché mortel. »

Comme cette invocation doit être récitée une fois le matin et le soir, après les trois *Ave Maria*, — de préférence à la fin de la prière habituelle, — on conseille de dire : *Le matin* : « Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour. » — *Et le soir* : « Marie, ma bonne Mère, préservez-moi du péché mortel pendant cette nuit. »

Celui qui persévéra jusqu'à la fin dans cette pratique sera sauvé.

(La Voix de N.-D. de Chartres.)

(1) Se trouve à l'Œuvre de Saint-François, rue de la Santé, 5, Paris, XIII.

Petit sermon

Une troupe de voleurs
Ils lui demandèrent,
leur portée.

— Mes chers amis, ce
de tout mon cœur. A l'
nés dans la pauvreté, ve
condamnés comme le Sa

— Bravo ! crièrent les

— Enfin, mes chers a
bissez, comme le Christ
d'une multitude qui se
Christ, après la mort, ve
y resterez, bien sûr !

Lettre d'un père

Le Père Depaillat, de
refaire sa santé épuisée
sion du Tanganika, nous
par un jeune Nègre d'u
minaire de Karéma, elle
tesse des sentiments qui
dont elle est un petit cl
mauvaise qualité du pa
de la reproduire par la
péens, de l'âge de cet en
Cette lettre, qui n'a été
sionnaire, fait grandem
qui l'ont formé ; nous
possible :

BIEN-AIMÉ PÈRE

Bien le bonjour, mon
cœur.